

tribu sacerdotale instituée par Dieu même, n'y puiserait-on pas contre lui une objection valable et redoutable ? N'accuserait-on pas du moins ses parents de n'avoir cru ni à son origine ni à sa mission prétendues divines, puisque si manifestement ils n'avaient cessé de le traiter en tout comme l'enfant le plus ordinaire ?

Marie vit tout cela : je dis ces motifs de douter et ces raisons de s'abstenir. Croyez qu'elle ne les regarda pas même le temps que dure un éclair.

Elle avait pour diriger ses voies, dont celles de son nouveau-né n'étaient point encore séparables, une lumière supérieure à toute raison naturelle. Elle vivait en communion habituelle avec la sagesse même de Dieu ; et si elle méritait d'être la providence humaine du Christ, c'est qu'elle agissait toujours en plein accord avec la providence divine. Ce fut de cette hauteur qu'elle jugea toutes choses.

Avant tout, vous le devinez, elle regarda Jésus et ce qui touchait sa personne, c'est-à-dire sa présentation. Cette question résolue, celle de sa propre purification l'était par là même. Or, sans délai aucun et dans un jour splendide, elle comprit que Jésus devait être présenté.

Le Christ est le serviteur, le pontife et la victime de Dieu : triple titre, triple état qui rendait cette présentation convenable, pour ne pas dire nécessaire.

---